Canadiens de langue française, préparez-vous à prendre part à la Convention provinciale d'Alberta, qui aura lieu à Edmonton les 22 et 23 mai

VOLUME VII. NO. 25

Government

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, ALTA., JEUDI, 28 MARS, 1912. FONDE EN 1905.

APPEL AUX CANADIENS DE LANGUE FRANCAISE D'ALBERTA

Edmonton, Alta., Mars, 1912.

Compatriotes,—

Comme vous l'avez sans doute appris, un événement unique se prépare qui sera l'aurore d'une ère nouvelle pour notre race en Amérique. Nous voulons parler du Congrès qui se tiendra en juin prochain dans la vieille capitale de Québec.

Le but de ce Congrès est d'unir en une Fédération nationale tous les groupes français de l'Amérique du Nord. Depuis longtemps la Société du Parler Français au Canada rêvait de jeter les bases d'une organisation forte et solide pour assurer le maintien de notre langue et des droits que la race française possède sur ce continent.

Pour mener à bien un si noble projet il faut grouper les initiatives éparses, unir les efforts individuels; en un mot, rapprocher les uns des autres les défenseurs de la nationalité française.

C'est pour répondre à l'appel de nos aînés de Québec qu'une grande Convention de toutes les personnes de langue française de la province d'Alberta est convoquée à Edmonton pour les 22 et 23 mai prochain. Cette Convention devra étudier les besoins et la situation des nôtres, et choisir des délégués pour le Congrès de Québec. Ces délégués iront représenter notre élément dans la vieille ville de Champlain et dire à nos frères des provinces soeurs qu'ici, sur cette terre ensoleillée de l'Alberta, il y a un grand nombre de compatriotes dont les coeurs battent à l'unisson des leurs.

Compatriotes, nous sommes à un tournant de notre histoire; si nous ne voulons pas être noyés dans le grand Tout américain, si nous voulons conserver notre mentalité, il nous faut assurer la sauvegarde de notre langue. C'est un devoir qui s'impose.

Nous le devons à notre foi, puisque langue et foi sont inséparables, à la France, notre ancienne mère-patrie, dont le souvenir reste vivace sur les côtes de la Saskatchewan comme sur les rives du St-Laurent; nous le devons à l'Angleterre, qui, par ses libres institutions se prête volontiers au maintien et à l'expansion de cette langue française, dont la culture est un élément nécessaire dans toute éducation supérieure, et un facteur indispensable dans notre civilisation moderne.

Le mouvement en Alberta prend des proportions grandioses sous le patronage des hauts dignitaires du Clergé et de tous nos hommes dirigeants. La réunion des 22 et 23 mai aura un retentissement considérable et prouvera combien nous sommes, ce que nous voulons et affirmera que nous sommes décidés à vivre.

A l'oeuvre donc, chers Compatriotes; formez vos comités d'organisation paroissiale; choisissez sans retard vos délégués à cette convention provinciale. Venez passer quelques jours dans la capitale d'Alberta dont le promontoire dominant la Saskatchewan vous rappellera le vieux Rocher de Québec, où vont se tenir les Assises du Génie français en Amérique.

Que les paroisses des comtés de St-Albert, Pakan, Calgary, Pincher-Creek, Athabasca, Red Deer, Végreville, Esturgeon, Lac Ste-Anne, etc., que tous les centres français de la province nous envoient leurs délégués.

Compatriotes d'Alberta accompagnez vos délégués et nous serons heureux de fraterniser, de lier une amitié forte et indissoluble, cimentée par ce qu'il y a de plus sacré pour nous: l'Amour de notre foi et de la Cause française en Amérique.

Pour le Comité Actif de la Convention de langue française en Alberta,

J. A. Ouellette,
Délégué Général.

Alex Michelet,
L.-A. Giroux,
Secrétaires.

AU PARLEMENT FEDERAL

A propos des relations franco-Canadiennes.

Ottawa, 26. — Au cours de la séance d'hier, l'hon. M. Lemieux a demandé au gouvernement de ne pas s'en tenir à sa première décision de se défaire de M. Poindron, comme agent commercial en France. M. Lemieux annonce en même temps que la Compagnie générale Transatlantique se propose d'établir un service de paquebots entre la France et le Canada et notre commerce avec la France augmente chaque année, dit M. Lemieux. L'an dernier, le Canada a importé de France, pour $11,755,403 de marchandises pendant que les exportations étaient de $2,782,390. Ce qu'il faut, dit M. Lemieux, c'est de mieux faire connaître le Canada en France, et M. Poindron est un excellent homme, pour faire ce travail. M. Lemieux a demandé de nommer un agent canadien à Paris, qui s'occuperait de diriger le capital français, d'une façon spéciale, vers le Canada.

L'hon. M. Lemieux a parlé avec éloquence des avantages que peut retirer le Canada de ses relations financières avec la France. Il a donné des chiffres indiscutables, afin de prouver que le Canada retire de grands avantages de ses communications commerciales avec la France. Le capital français au Canada, dit l'hon. M. Lemieux, est aujourd'hui de plus de soixante-dix millions de dollars.

L'hon. M. Foster dit que depuis longtemps le gouvernement a essayé d'établir un service entre le Canada et la France, mais la chose a toujours été différée. Aujourd'hui, on a réglé la difficulté et un contrat a été signé avec la compagnie Allan pour cinq ans. M. Foster fait remarquer que le Canada achète beaucoup plus de la France qu'il ne lui vend, ce qui est déplorable. M. Foster dit que ce que le Canada a besoin c'est un homme d'affaires en France pour parler aux hommes d'affaires et les convaincre des avantages que peut offrir le Canada.

M. Foster dit qu'il s'est efforcé d'améliorer et de développer les relations commerciales entre les deux pays.

Le Dr. Paquet demande au gouvernement non seulement de favoriser les relations commerciales entre la France et le Canada, mais encore d'encourager le mouvement d'immigration française vers le Canada.

A PROPOS DES MEDECINS FRANCAIS DE SASKATCHEWAN

Une lettre du Dr. Lupien, de Notre-Dame d'Auvergne remet les choses au point.

Le "Courrier de l'Ouest" s'étant fait l'écho d'un incident soulevé à propos d'un soit-disant fanatisme dont auraient fait preuve les membres du Collège de Médecine de Saskatchewan, à l'égard de deux médecins canadiens-français de cette province, nous croyons devoir publier la mise au point que le Dr Onil J. Lupien, de Notre-Dame d'Auvergne vient d'adresser à la presse:

Notre-Dame d'Auvergne, Sask., 19 mars, 1912.

M. le Directeur,

Dans votre numéro du 1er mars je lis un article intitulé "Une affaire compliquée en Saskatchewan," article qui m'intéresse tout particulièrement puisque j'y suis nommé et auquel je crois devoir ajouter mes impressions personnellec, que vous accueillerez, j'en suis sûr, avec le souci de la vérité et l'impartialité dont votre journal s'honore.

Canadien-français, originaire de Saint Pierre les Becquets, lauréat de l'Université Laval, ex-interne des hôpitaux de Québec, je recevais, en juin dernier, ma licence de Docteur en Médecine. Après quelques mois passés au pays, je me dirigeais vers la Saskatchewan, dont je visitais plusieurs paroisses, et c'est ainsi que j'arrivais dans la grosse colonie de Notre-Dame d'Auvergne, fondée en 1908 par le R. V. A. Royer, et qui comprend près de 200 fermiers de langue française. La beauté de cette place et les sympathies que j'y rencontrais me décidèrent à m'y établir, bien que déjà M. H. Gravel et le Dr. Kitchen y pratiquassent la médecine. Quand arriva le moment des examens provinciaux, je me présentai à Régina et demandai à passer en français, ce qui me fut accordé gracieusement, comme vous l'a déjà dit mon collègue, le Dr. G. Longo, MM. les membres du Collège Médical furent non seulement d'une correction parfaite, en nous procurant eux-mêmes un interprête, nous évitant ainsi la dépense d'un interprête à gage, comme il s'en offrait un dont le nom vous étonnerait, mais ils nous témoignèrent encore une très grande bienveillance.

C'est aussi dans les termes les plus aimables que le Dr. Charlton m'annonçait, plus tard, le succès de mes examens. Tout ce qu'on exige des candidats, c'est qu'ils soient réellement docteurs et en présentent les diplômes; or, on ne peut voir en cela qu'une sage garantie pour la sécurité publique. Il n'est question ni de nationalité, ni de langue.

D'ailleurs, le résultat des examents dit assez clairement l'équité des examinateurs, puisque sur quatre candidats canadiens-français, *trois ont été admis, et tandis qu'un seul échouait*, quatre Anglais subissaient avec lui le même sort.

Agréez, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Dr ONIL J. LUPIEN,
Notre-Dame d'Auvergne, Sask.

APPROBATION EPISCOPALE

LETTRE CIRCULAIRE DE MGR. LEGAL AU CLERGE DE LANGUE FRANCAISE DU DIOCESE.

Le noble but que se propose la Société du Parler Français a toute Notre approbation et Notre entière sympathie. Nous prions donc MM. les Curés et les RR. Missionnaires d'aider de tout leur pouvoir M. l'abbé J. A. Ouellette et les autres délégués du Comité exécutif de la Convention de langue française d'Alberta dans l'organisation des comités paroissiaux qui vont être établis en vue du Congrès provincial du 22 mai prochain à Edmonton et du grand Congrès national de juin à Québec.

Fait à Edmonton, le 19 mars, 1912.

EMILE J. LEGAL,
Evêque de St-Albert.

NOUVELLES DU CANADA ET DE L'ETRANGER

M. BOURASSA NE SE REPRESENTERA PAS A QUEBEC.

Montréal, 27. — M. H. Bourassa ne se représentera pas aux prochaines élections provinciales de Québec.

"Le Devoir" annonce en effet son prochain départ pour l'Europe. Le voyage de M. Bourassa devant durer près de 4 mois, les élections provinciales auront lieu durant son absence. Le représentant du chef nationaliste, au cours de cette campagne, sera M. Guiment, de St-Hyacinthe.

LA SITUATION DEVIENT GRAVE EN ANGLETERRE.

Plus de 3,000,000 d'ouvriers sont en grève en Angleterre.

Londres, 27. — Après 26 jours la grève des mineurs dure encore et l'on ne prévoit pas une solution possible. Plus de 3,000,000 ouvriers sont inactifs du fait de cette grève, et des milliers d'entre eux en sont réduits à la charité publique pour pouvoir subsister.

La situation s'aggrave de jour en jour et l'univers tout entier ressent les effets de cette grève dont la conséquence est de diminuer rapidement les approvisionnements de charbon.

Si la grève dure encore une semaine tous les trains circulant en Angleterre devront être arrêtés; ce sera alors un véritable désastre national. On estime que cette grève coûte environ $50,000,000 par semaine au peuple anglais.

Mr. Asquith refuse d'insérer, dans la loi régissant les mines, une clause établissant un minimum de salaire, car ce serait, dit-il, une victoire du parti socialiste.

On craint des émeutes sanglantes et la troupe a été mobilisée.

SOUVERAINS EN FRANCE.

Le roi et la reine de Belgique sont en ce moment à Paris.

Paris, 26. — Le roi Albert et la reine Elizabeth, de Belgique, sont arrivés aujourd'hui à Paris pour y faire une courte visite. Ils seront les hôtes du président Fallières.

IL EPOUSERA SA COUSINE.

Le roi Manuel épousera la princesse Elizabeth de Bragance, fille de Dom Miguel, prétendant au trône du Portugal.

Paris, 26. — Comme cela a déjà été annoncé, une clause secrète a été *insérée dans le traité conclu* à Douvres entre D. Miguel de Bragance, prétendant au trône de Portugal et l'ex-roi Manuel. Par cette clause Manuel s'engage à épouser la princesse Elizabeth de Bragance, fille du prétendant.

Le roi vient de partir pour Tower, Autriche, où il y commencera à faire la cour à sa jeune cousine. La princesse Elizabeth atteindra l'âge de dix-huit ans en novembre prochain et le roi Manuel aura vingt-trois dans le même mois.

RUMEUR DEMENTIE.

M. J. P. Molloy, député de Provencher, déclare que la rumeur disant qu'il allait résigner en faveur de M. Bourassa est sans fondement.

Ottawa, 25. — Interrogé aujourd'hui au sujet de la rumeur disant qu'il résignerait bientôt son siège à la Chambre des Communes pour faire place à M. Bourassa, afin de permettre à celui-ci de devenir le chef du parti catholique, qui vient de se fonder dans l'Ouest, M. J. P. Molloy, député de Provencher, a répondu: "Pour me servir des paroles du ministre des Travaux publics, je ne suis pas d'humeur à résigner. Cette nouvelle est dénuée de tout fondement. J'ai rencontré M. Bourassa une seule fois et je n'ai jamais parlé à M. Lavergne.

Les électeurs de Provencher m'ont fait l'honneur de m'accorder leur confiance et je ferai tout mon possible pour la conserver aussi longtemps que ma santé me le permettra.

LA GREVE SERA EXTRAORDINAIRE.

Près de cinq cent mille ouvriers américains chômeront le 1er avril.

Si une entente n'est conclue d'ici là.

Cleveland, Ohio, 26. — Demain les représentants des ouvriers des mines de charbon bitumeux de l'ouest de la Pennsylvanie, de l'Ohio, de l'Indiana et de l'Illinois, discuteront la situation avec les patrons. Ils demandent une augmentation de salaire. Les ouvriers des mines de charbon bitumeux aux Etats-Unis et au Canada, sont au nombre de 300,000.

Le 1er avril, en même temps que les ouvriers des mines de charbon authracite, ils chômeront si une entente n'est pas conclue.

La grève affectera près de 500,000 travailleurs.

LA FRANCE ETABLIT LE PROTECTORAT AU MAROC.

Paris, 26. —M. Jonnart, ancien gouverneur général de l'Algérie, a été nommé résident général au Maroc.

On continue à croire que les négociations franco-espagnoles sont sur le point d'être rompues. La nomination de M. Jonnart signifie évidemment que la France a l'intention d'établir le protectorat au Maroc, sans tenir compte des protestations de l'Espagne.

LA GUERRE ITALO-TURQUE.

Rome, 26. — Dans un rapport officiel, paru aujourd'hui, le ministère de la guerre annonce que 1,000 Turcs et Arabes ont été tués hier, dans un combat à Benghasi. Les pertes italiennes s'élèvent à 28 morts, dont 3 officiers, et 62 blessés, dont 7 officiers.

Après une lutte sérieuse, les Italiens se sont emparés, au nord-est de Fajat, de deux positions turques fortement retranchées et occupées par de grandes forces arabes.

L'ennemi défendit ses positions avec la dernière énergie, mais fut finalement mis en déroute par les troupes italiennes, à la pointe des baïonnettes.

En se retirant, les Arabes ont emporté la plus grande partie de leurs morts, laissant toutefois quatre cents cadavres sur le terrain.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-PAUL, Alta.

Le Rév. M. J. A. Ouellette, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception d'Edmonton, est de passage parmi nous en qualité de délégué du Comité Organisateur de la grande Convention des Canadiens de langue française qui aura lieu les 22 et 23 mai prochain à Edmonton.

L'idée de ce ralliement provincial enthousiasme tous les gens de St-Paul et de la région, et il est aisé de prévoir que le comté de Pakan sera largement représenté à cette importante convention des nôtres.

Tous ici, ont à coeur de voir un succès énorme couronner la première manifestation de ce genre en Alberta et M. l'abbé Ouellette, ainsi que les membres du comité d'Edmonton peuvent être assurés que nous ferons tout en notre pouvoir pour les seconder dans leur entreprise patriotique.

Le Rév. M. Gauthier, curé de Beaumont, a passé quelques jours à St-Paul.

Parmi les derniers arrivés mentionnons: MM. O. Guindon, Jos. Côté, Jos. Bélanger, Ls. Turcotte et Nap. Nadeau.

Mme Georges Deslauriers, qui était dangereusement malade, paraît prendre un peu de mieux.

Mme E. Cloutier, nous est revenue, après avoir fait un séjour de plus de deux mois à l'hôpital de Végreville.

CHAUVIN, Alta.

M. Félix Pagé, de St-Albert, vient d'arriver avec un char d'effet pour s'établir sur son homestead, situé à 10 milles au nord du village; il est accompagné de Mme Pagé.

Nous souhaitons bon courage à nos deux nouveaux colons.

—Melle Aurore Lambert vient de partir pour Edmonton où elle tiendra un emploi de modiste.

M. François Dauphinais est revenu d'un voyage d'affaires à Saskatoon.

—Mme Coulombe, de St-Albert, est repartie ces jours derniers, après un séjour de quelque temps chez sa fille Mme Adelard Bélanger.

UN TEXTE A RETENIR

La requête des catholiques du Manitoba. — La posture de M. Bourassa.

Nous avons sous les yeux, le texte officiel des résolutions adoptées à Winnipeg, le 13 mars courant, à l'unanimité de 1,300 catholiques de toutes les nationalités, assemblés pour protester contre l'omission de toute clause scolaire dans le bill des frontières du Manitoba.

"50. Nous demandons au moins des droits égaux à ceux de nos coreligionnaires de l'Alberta et de la Saskatchewan."

Ce sont les catholiques du Manitoba qui s'expriment ainsi.

Ils sont actuellement, au point de vue scolaire, sous le régime du règlement Tarte-Greenway, conclu en 1897. Avec le bill tel que la Chambre des Communes l'a adopté, les catholiques du Keewatin vont être placés sous le même régime.

Et ils réclament des droits égaux à ceux qui furent assurés à leurs coréligionnaires de l'Alberta et de la Saskatchewan, par les clauses scolaires, que Sir Wilfrid Laurier fit insérer dans les bills organisant ces deux provinces.

Voyons un peu dans quelle posture ils mettent ainsi M. Bourassa.

Elu en 1896 comme libéral, M. Bourassa a approuvé le règlement Tarte-Greenway, non-*seulement par son adhésion au parti libéral, mais explicitement dans* ses discours.

Mais, en 1905, il s'est séparé du parti libéral, sous le prétexte que Sir Wilfrid Laurier ne rendait pas pleine justice aux droits des catholiques de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Et il a toujours, depuis, violemment condamné Sir Wilfrid, l'a représenté comme un lâche, un traître, un jouisseur, à raison même de ces clauses scolaires, QUE LES CATHOLIQUES DU MANITOBA RECLAMENT AUJOURD'HUI.

M. Bourassa a approuvé Sir Wilfrid Laurier en 1897, lorsqu'il faisait MOINS pour les catholiques du Manitoba.

Il l'a dénoncé et le dénonce encore parce qu'il a fait PLUS pour les catholiques de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Singulière logique!

On prétend que les catholiques du Manitoba auraient l'intention d'offrir à M. Bourassa de se mettre à leur tête, et de lui procurer un siège à la Chambre des Communes.

Comment M. Bourassa qui en fin de compte, n'est pas aussi habitué aux volte-faces et aux contradictions avec lui-même que M. Pelletier, pourrait-il accepter ces offres?

Il lui faudrait condamner un *règlement qu'il a accepté*, et réclamer une législation qu'il a condamnée.

Non, M. Bourassa n'acceptera pas. —Le "Devoir."

LES EVENEMENTS DE LA SEMAINE DANS L'OUEST

LE FLOT DES IMMIGRANTS,

La saison d'immigration est dès à présent ouverte.

Winnipeg, 27. — En moins de 24 heures il est arrivé, ici, plus de 1,000 immigrants, anglais, français, allemands, russes, galiciens, italiens et suédois. Ces immigrants ont effectué la traversée de l'Atlantique à bord du Royal Edward et de l'Uranium. Quatre autres trains spéciaux, amenant des immigrants, sont attendus aujourd'hui.

UNE EXECUTION CAPITALE A PRINCE ALBERT.

Un Chinois a été pendu hier matin pour le meurtre de son compagnon.

Prince Albert, 27. — Hier matin à 8 heures, Hoo Som, a été pendu pour avoir assassiné son associé Mark Yuen. Hoo Som est mort courageusement après avoir accepté les services d'un pasteur protestant.

"LA MEDITERRANEE DU CANADA."

C'est ainsi que le Rév. Renison nomme la Baie d'Hudson.

South Porcupine, Sask., 27. — Le Rév. Renison, qui a été missionnaire pendant 15 ans à Moose Factory, sur la Baie d'Hudson, déclare que cette dernière mérite le titre de "Méditerrannée du Canada". L'étendue de la baie est telle, que si l'on y plaçait la grande Bretagne un navire pourrait en faire le tour en se tenant toujours hors de vue de terre. La Baie d'Hudson est navigable pendant 5 mois de l'année, de plus il pousse tant de foin sur le rivage que des milliers et des milliers de bêtes à cornes peuvent y être élevées facilement.

L'EDIFICE DU C.P.R. A EDMONTON.

Le contrat pour la construction d'un édifice de 10 étages à Edmonton a été donné mardi.

Winnipeg, 27. — MM. C. W. Sharpe and Son ont obtenu hier le contrat pour la construction d'un édifice de 8 étages à Edmonton.

Cet édifice coûtera $350,000 et abritera les différents services du C. P. R. à Edmonton, Les travaux devront commencer de suite.

A LA PLACE DU CHARBON.

Le C.P.R. sur sa ligne dans l'île de Vancouver emploiera du pétrole sur ses locomotives au lieu de charbon.

Vancouver, 26. — Il a été annoncé que le chemin de fer Canadien Pacifique n'emploiera pas de charbon sur sa ligne de l'île Vancouver. M. H. E. Beasely, le surintendant, a déclaré que cette décision avait été prise pour empêcher les feux de forêts, le pays que traversera ce chemin de fer étant composé presque essentiellement de bois; on se servira de pétrole au lieu de charbon. On a déjà choisi sur le côté ouest du port Esquimalt *un emplacement pour ériger un immense* réservoir qui pourra contenir quarante mille barils de pétrole. Un système de tuyaux sera installé sur les quais pour pouvoir prendre le pétrole qu'apporteront les bateaux réservoirs de Californie.

L'OUEST VEUT LA RECIPROCITE.

Une requête est adoptée par la législature de la Saskatchewan demandant la réciprocité avec les Etats-Unis.

Régina, Sask., 23. —La Législature de la Saskatchewan a été prorogée, samedi soir, par le lieutenant gouverneur, M. Brown.

Le dernier acte de la quatrième session du second parlement a été l'adoption par la Chambre de ce qu'on pourrait appeler le "bill des droits de la province" et qui sera soumis au lieutenant gouverneur.

Cette requête demande la réciprocité avec les Etats-Unis.

Les demandes qu'elle formule en détails sont les suivantes:

Rappel de la loi exemptant de taxes le Pacifique Canadien; accès pour la Saskatchewan, à un port sur la baie d'Hudson; octroi à la province des domaines publics situés dans ses limites; accès libre sur les marchés américains pour le grain de la Saskatchewan; de nouveaux débouchés pour les produits de la ferme et particulièrement l'achèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson et l'établissement d'une ligne de vaisseaux entre cette baie et l'Angleterre.

VERS LA BAIE D'HUDSON.

50 milles de voie ferrée seraient construits cette [illegible]

Prince Albert, 27. — On annonce que Sir William MacKenzie vient d'affirmer à nouveau que 50 milles de voie ferrée seraient terminés cet automne sur la nouvelle ligne allant à la Baie d'Hudson. La construction du talus commencera dès que la neige aura disparu.

LES CATHOLIQUES DU KEEWATIN PROTESTENT.

Un message télégraphique est envoyé au Duc de Connaught pour protester contre l'annexion du Keewatin.

Le Pas, Keewatin, 27. — Les catholiques ont envoyé hier un message télégraphique au gouverneur général du Canada pour protester contre l'annexion du Keewatin, au Manitoba. La raison donnée par les protestataires est que les conditions de l'annexion violent les garanties assurées à tout citoyen canadien par le décret Royal du 6 décembre 1869.

UNE EPIDEMIE EN ALBERTA-SUD.

On signale de nouveaux cas de petite vérole dans le sud de la province.

Medicine Hat, 27. — On signale plus de 20 cas de petite vérole dans une colonie située à 10 milles au nord de Suffield, sur la ligne du C. P. R. Tout le district a été mis en quarantaine par la Police Montée.

LES PROGRES DE SASKATOON.

La valeur de la propriété immobilière double en un an.

Saskatoon, 27. — L'évaluateur municipal, M. Walker, a déclaré aujourd'hui que la valeur de la propriété immobilière de Saskatoon, qui était l'an dernier de $23,000,000, est évaluée cette année à près de $50,000,000.

NOUVELLES BREVES.

Une dépêche d'Ottawa mande *que le Sénat a adopté le bill d'annexion du Keewatin sans en changer en que ce soit le texte.*

On déclare que la situation s'améliore en Angleterre. La grève des mineurs aurait pris fin dans le nord du pays de Galles; la clause des salaires demandés, par les mineurs ayant été acceptée.

PROPOS CANADIENS PAR M. L'ABBE CAMILLE ROY.

Le distingué littérateur québecois va bientôt publier sous ce titre un nouveau livre.

Québec, 25. — M. l'abbé Camille Roy, *dont la réputation littéraire n'est plus à faire, livrera* bientôt au public un nouvel ouvrage *dont il est facile de prédire* le succès. Le livre aura pour *titre: "Propos Canadiens"*. Il est divisé en quatre parties: Propos rustiques, *Propos* de Morale, Propos Scolaires et Propos Littéraires. Sous chaque rubrique il y a plusieurs morceaux divers dont la plupart ont déjà été pu*bliés dans certaines revues, mais* dont le public en général n'avait que très peu pris connaissance. *L'auteur qui poursuit un but é*ducatif tout en cultivant l'art, a voulu *réunir ces articles en un faisceau pour les mettre à la portée de tous.*

Parmi les principaux titres nous remarquons: Le vieux hangar. —Les leçons des vacances. — Vieilles cloches et vieilles églises. — L'esprit *paroissial*. — Noël rustique. — La femme "Bloomer Girl". — Cartes Postales. —La première d'un moineau. — Idéal de la jeunesse. — Ecole primaire. — Comment écrivent vos fils et vos filles. —Pour le grec et le latin. — Réflexions pour le 24. — Notre langue. — Québec, ville française. — Notre journalisme. — Impressions académiques. —Mgr Laflamme.

Le nouvel ouvrage sera probablement une des meilleures publications de l'auteur, et ce n'est pas peu dire.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

Mademoiselle Millions 10

—Eh bien! a-t-il été bien surpris, bien heureux?

—Bien surpris, oui, répondit Aymeric, mais il refuse...

—Il refuse?...

Et, d'un bond, Luce fut sur pieds, rouge, furieuse, hors d'elle-même.

—Oui, répliqua Aymeric avec un calme cachant sa mauvaise joie; il m'a dit: "Mon cher ami, reprends tes paroles, je t'en prie, je ne puis pas les entendre. Ne me dis pas que tu me parles au nom de mademoiselle Rambert, dis-moi que tu as eu toi-même l'idée de ce mariage... impossible. Et je serai à l'aise pour te répondre, non seulement qu'il ne serait pas normal, mais je n'y ai jamais songé, que je ne le désire pas du tout, pas du tout, et que rien au monde ne m'y ferait consentir."

—Pourquoi? dit Luce, doutant maintenant, et par là même s'apaisant.

—Il ne m'a guère donné de raisons, il m'a dit seulement: "Mademoiselle Rambert n'est pas la femme qu'il me faut. Je t'en prie, fais-le lui comprendre sans la blesser. Son illusion m'honore, qu'elle me pardonne de m'y dérober, en attendant qu'elle m'en remercie."

C'est cela, fit Luce tout à fait rassérénée et poursuivant son idée, il ne veut pas m'épouser parce que je suis riche et qu'il est pauvre; c'est classique et tout à fait genre "ingénieur", dans les romans. Vous n'avez pas insisté?

—Oh! fit Aymeric se révoltant, vous vous offrez à lui, il vous refuse, et vous voudriez le prier, peut-être?...

—Oui, dit-elle, s'il le faut ainsi pour vaincre son exquise délicatesse.

—Eh bien, ne comptez pas sur moi, dit Aymeric de mauvaise humeur.

—Je saurai me passer de vous, répliqua Luce fâchée. Vous avez fait ma commission contre votre gré, c'est évident et je ne sais vraiment pas pourquoi. Il est probable aussi que vous l'avez très mal faite.

—Trouvez un intermédiaire plus adroit, riposta Aymeric, vexé, la réponse n'en sera pas changée.

—C'est ce que nous verrons! dit Luce en colère; allez me chercher M. Danglefer.

—Vous dites?

—Allez me chercher M. Danglefer, tout de suite, à l'instant.

—Non, Luce, dit Aymeric plus doucement, car ce serait vous mettre l'un et l'autre dans la plus gênante situation, et il n'en pourrait résulter, pour vous personnellement, que de l'humiliation et du chagrin.

—Ah! ah! fit la jeune fille, méchante, vous vous récusez? Guidé par je ne sais quelle basse jalousie, vous m'avez trahie, c'est clair, à présent. Ou vous ne vous être point acquitté de la mission que je vous avais donnée, ou vous l'avez faite à rebours. Et vous ne voulez pas qu'une explication avec M. Danglefer me permette de constater et de remettre les choses au point. Mais je n'ai pas besoin de vous pour le voir, vous l'oubliez, je n'ai qu'à appelez le jardinier qui est là; je lui dirai d'aller me chercher M. Danglefer, et il viendra immédiatement, j'en suis certaine.

—C'est bien, fit Aymeric courroucé, vous le voulez? tant pis pour vous. Dans cinq minutes, Germain sera ici.

Les cinq minutes parurent longues à Luce, en proie à la plus violente exaltation. Par moment une inquiétude, malgré la confiance qu'elle avait témoignée à Aymeric, la prenait. Si, vraiment, il refusait, quelle humiliation!...

—Allons donc! se dit-elle, on peut à la rigueur refuser Luce, la jolie Luce, mais mademoiselle Millions!

Pourtant lorsqu'elle vit paraître Germain à l'entrée de la serre, son coeur battait si fort qu'elle se crut mal. Elle le laissa venir à elle et lui sourit d'un air humble, doux, charmant, l'opposé de son attitude ordinaire. Véritablement par cet homme, elle était dominée et vaincue.

Lui, était très grave.

—Vous m'avez fait demander, mademoiselle? lui dit-il.

—Oui, répliqua-t-elle, un peu honteuse maintenant, j'ai toujours pensé que les explications franches étaient les meilleures,— elle hésita un peu,— j'avais chargé Aymeric d'un message pour vous, je crains qu'il se s'en soit mal acquitté, qu'il ne se soit pas bien fait comprendre...

Germain lui épargna l'embarras d'aller plus loin en l'arrêtant d'un geste autoritaire.

—Je vous en prie, mademoiselle, ne m'infligez pas la confusion d'en entendre davantage... Aymeric m'a fidèlement, trop fidèlement peut-être, transmis votre communication; je suis confondu de votre bienveillance, exagérée, permettez-moi de le dire. Je vous en resterai toujours reconnaissant, mais je ne puis qu'en décliner l'honneur.

Luce reprenait courage devant l'humilité affectée de ces propos.

—Pourquoi? dit-elle.

—Mademoiselle, je vous en supplie, ne m'en demandez pas davantage.

—Oh! oh! fit-elle triomphante et perdant du coup toute mesure, je comprends, allez!.. Vous êtes un honnête homme, mieux que cela encore, un homme d'une délicatesse exagérée, dirai-je à mon tour... Je suis la fille du patron, je suis riche, vous êtes pauvre... Ah! fit-elle, s'exaltant, qu'est-ce que tout cela? que sont ces préjugés, ces scrupules devant une affection sincère?... Vous me plaisez, je vous élève à moi, mon père y consent, volontiers même...

—Mademoiselle, reprit Germain au supplice, assez, assez, je vous en conjure, car vous vous méprenez. Certes, les considérations dont vous parlez eussent pu me faire hésiter, mais, comme vous le dites très bien, des motifs d'un ordre plus élevé, tels qu'une réciproque affection, en auraient pourtant triomphé, seulement il y en a d'autres.

—Lesquels? fit Luce, impérieuse.

—Mademoiselle, dit Germain, une belle personne comme vous, adulée, fêtee, habituée au monde, au luxe, au plaisir, ne peut être la compagne d'un pauvre garçon modeste, obscur tel que je le suis, ennemi du bruit, du monde, des grandeurs, habitué au travail, à la vie humble, sérieuse, n'aimant que celle-là...

—Vous en changeriez comme de goût, ou bien me la feriez aimer?

—Je ne le pourrais ni ne le voudrais, mademoiselle, et vous-même ne me pardonneriez pas, plus tard de vous l'avoir donnée à partager; je vous en prie, ne parlons plus du rêve irréalisable qu'en un moment d'illusion vous avez fait luire devant moi, et, laissez-moi l'oublier...

Luce, d'abord exaspérée de la résistance du jeune homme et voulant en triompher à tout prix, se sentait vaincue... un désespoir affreux l'étreignit et lui suggéra un nouvel effort que sa dignité si elle l'eût écoutée, lui aurait interdit.

—Alors, dit-elle, c'est parce que vous craignez qu'un jour je souffre de ma décision d'aujourd'hui et la regrette, que vous renoncez à moi?...

Germain comprit qu'il fallait en finir.

—Mademoiselle, dit-il, poussé à bout, c'est pour tout cela, mais c'est pour autre chose encore; je suis engagé...

—Il fallait le dire tout de suite, riposta Luce; à qui?

—Mademoiselle, ce n'est pas mon secret...

—Bon! gardez-le, ce secret d'une autre, répéta-t-elle, furieuse. Et elle est jolie, cette femme, plus jolie que moi?

—Oh! non, mademoiselle, bien moins jolie que vous.

—Elle est riche, alors, autant que moi?...

—Oh! non, mademoiselle, cent fois moins peut-être, mais elle est douce, bonne, vertueuse et modeste; c'est bien la compagne qui me convient, et je l'aime.

Puis, saluant, il s'éloigna, laissant Luce en proie à une colère qui dominait encore son chagrin.

Elle entra dans la maison en ouragan et, dans le vestibule, croisa Aymeric.

—Amende honorable! lui dit-elle, vous êtes un messager fidèle, mais lui est un triple sot. Il est fiancé, je le lui ai fait avouer comme s'il n'aurait pas dû vous le dire dès les premiers mots!

—Il eût mieux fait, dit Aymeric sincèrement heureux. Et à qui est-il fiancé?

—Il n'a pas voulu me le dire, mais moi je veux le savoir, vous entendez, "je veux", et je compte sur vous pour me l'apprendre.

—Je tâcherai, dit Aymeric.

—Gardez-moi le secret de cette sotte matinée, surtout.

—Soyez tranquille.

—Vous ne m'en voulez plus? dit-elle lui tendant la main.

Pour toute réponse il la baisa.

—Est-ce possible? fit-il ensuite.

Le soir même, au dîner, où Germain ne parut pas plus qu'au déjeuner, ayant prétexté une absence, Aymeric put glisser à l'oreille de Luce le renseignement souhaité, qu'il avait obtenu subrepticement d'un autre employé, très lié avec la famille de Danglefer.

—Germain, dit-il à voix basse à la jeune fille, est fiancé à mademoiselle Elise Bréchard depuis un mois environ. Il l'épousera dans trois mois, lorsqu'un de ses oncles sera revenu d'une mission qu'il accomplit en Chine.

—Elise Bréchard; répondit Luce, bas aussi, un laideron sans le sou? Quel imbécile que ce Danglefer!

XV.

La double révélation des sentiments de Luce à son endroit, d'abord par Aymeric, puis par elle-même, avait été pour Germain Danglefer un véritable coup de foudre. Il avait bien remarqué la prédilection qu'elle lui témoignait mais il n'y avait vu que de la coquetterie, un désir fantasque de lui plaire afin, si elle y avait réussi, de s'amuser ensuite de lui, sans doute, et de son humble amour. Aussi s'était-il immédiatement tenu en garde contre le caprice de cette millionnaire qui se croyait tout permis, même de prendre pour jouet les gens et les coeurs. A cela, il n'avait eu nulle peine; Luce, malgré son indéniable charme, ne lui plaisait pas.

Il étaient de ceux qui regardent plus loin qu'au visage et pour lesquels les traits les plus purs, les yeux les plus doux, le sourire le plus charmant, perdent leur séduction lorsqu'ils ne sont point d'accord avec l'âme. Luce l'avait toujours laissé froid, tant sa nature morale repoussait la sienne. Cette enfant capricieuse, égoiste, orgueilleuse, était absolument antipathique à son caractère doux, sérieux et simple. Il lui en voulait de ses dédains, puis de ses provocations; il la jugeait à la fois hautaine et sans dignité. A sa beauté même il trouvait quelque chose d'insolent, et les excentricités par lesquelles elle croyait la rehausser prenaient, à ses yeux, l'importance de défis audacieux jetés aux usuelles conventions. Les quelques mouvements généreux que, parfois, il avait surpris en elle, ne l'avaient pas réhabilitée à ses yeux prévenus. Il y voyait une sorte d'ostentation qui les lui gâtait absolument.

La jugeant ainsi, il n'avait pas eu à se défendre contre un charme auquel tant d'autres succombaient, et il était resté, aussi bien naturellement que par volonté, non seulement indifférent mais plutôt hostile à mademoiselle Rambert.

Aussi, lorsque Aymeric, la mort dans l'âme, vint le prévenir que Luce l'aimait, Germain la jugeait tellement incapable d'un sentiment sérieux qu'il attribua la démarche faite près de lui, à une plaisanterie ou à un caprice.

La confirmation qu'elle lui en donna, de sa propre bouche, et surtout le dépit qu'elle n'avait pas su cacher du refus infligé, fit rejeter à Danglefer l'hypothèse d'une plaisanterie, mais il resta persuadé que c'était un caprice et une illusion. Elle se figurait qu'elle l'aimait, par esprit de contradiction; les plus beaux partis de France étant à ses pieds, elle voulait épouser un obscur et modeste employé. Et ayant décidé cela, elle l'avait fait prévenir qu'il eût à la demander, disposant de lui comme de sa chose.

Ceci l'avait révolté, et encore plus l'insistance qu'elle avait mise à vaincre sa résolution. Il avait le droit d'en être flatté et le devoir, presque, d'en être touché, mais il n'éprouva ni l'un ni l'autre de ces sentiments et, pas un instant, ne fut ébloui par l'opulence que la volonté de la jolie fille mettait à portée de sa main.

Il ne tenait qu'à lui pourtant de gravir, aidé par la fantaisie de Luce, les échelons qui le séparaient, modeste travailleur, du rang des grands industriels français. Pauvre hier, il pouvait se réveiller aujourd'hui milionnaire, et cela à quel prix? Epouser une ravissante jeune fille qui semblait l'aimer et que les plus nobles, les plus riches, les plus favorisés du sort ou de la fortune se disputaient?... Ce mirage n'exerça sur lui aucune attraction; le bonheur qui lui est offert, il n'en voulait pas, il en avait choisi un autre, plus sûr, à l'abri des tempêtes, des passions, comme des orages de la grande vie; il ne le regrettait pas.

Bien qu'en rapports continuels avec son père, il ne connaissait pas Elise Bréchard avant la fête de Brauix. Là, il l'avait vue, avait été séduit par sa grâce modeste. Il s'était dit que telle il rêvait la compagne de sa vie, et, sous cette impression, avait cherché à la revoir. Les occasions lui avaient été faciles à faire naître, et la réflexion, une connaissance approfondie, ayant confirmé son impression première, il avait demandé Elise à ses parents, qui la lui avaient promise avec joie. Il se préparait donc à faire non pas un mariage d'amour, à proprement parler, mais un mariage sérieux comme son caractère et sa vie, mariage de sympathie et de personnelles convenances, qui lui permettait le bonheur. Et Luce prétendait, avec la fatuité hautaine de sa beauté et l'orgueil de son argent, se mettre entre lui et ses projets, n'admettant même pas qu'il eût l'idée d'un refus.

Cette assurance avait outré de colère l'âme délicate et peu susceptible de Germain. On l'avait donc jugé à vendre qu'on disposait de lui sans le consulter pour ainsi dire? Et cette orgueilleuse qui entendait se payer un mari à son goût, n'ayant pu, à sa première opposition, admettre qu'elle fût sérieuse, il avait dû, pour l'en convaincre, lui avouer l'engagement que, d'accord avec sa fiancée, il tenait secret...

Germain n'avait vu dans cette opiniâtreté de la jeune fille de l'amener à ses désirs qu'un caprice un orgueil voulant avoir le dessus; il ne se doutait pas de la sincérité du sentiment qui portait Luce vers lui. Il eût su qu'il eût été pour elle plus indulgent, mais sans pour cela changer d'avis. Il ne désirait nullement l'amour de cette jeune fille, et aurait été incapable, il le sentait bien, de ressentir pour elle l'affection, l'estime et la confiance que doit inspirer une compagne. Son honnêteté native, incapable de mensonge, et son respect de la parole donnée s'accordaient donc pour refuser l'union princière qui lui était offerte.

Le faisant, non seulement il renonçait à la fortune, mais il brisait, au moins temporairement son avenir. Son tact lui démontrait qu'il ne pouvait plus désormais vivre sous le même toit que Luce; après l'avoir dédaignée, lui imposer sa présence et entretenir ainsi, malgré lui, un penchant qu'il ne voulait pas satisfaire. C'était là une action que sa droiture rigide lui montrait comme une faute. Certes, il lui en coûterait de quitter M. Rambert, si bon patron, l'usine où, depuis deux ans, il avait mis tout de son intelligence, de sa peine et même de son coeur, tout ce qu'on peut comporter une tâche exclusivement matérielle remplie avec conscience et dévouement. Il lui serait aussi pénible et désavantageux de perdre, du jour au lendemain, une situation pécuniai-

A suivre.

L'AVIATION ALLEMANDE.

Berlin, 26. — Une association qui a pris le nom de l'Aigle allemand a été organisée hier à Wiesbaden, dans le but de propager l'enthousiasme national pour l'aviation militaire dans les proportions de la grande campagne récemment inaugurée en France.

L'association demande à la nation, dans un fervent appel, d'ouvrir des souscriptions pour doter l'armée et la marine d'une flotte d'aéroplanes et de dirigeables capable de résister aux efforts faits par la France pour s'assurer et maintenir la prédominance de l'air.

Les organisateurs de l'Aigle allemand pensent que le record établi par le pays en 1908, alors que 7 millions et demi de francs furent réunis par souscription nationale en faveur du comte Zeppelin, dans l'espace d'un mois, sera égalée sinon dépassé par le nouveau mouvement.

LA COLONISATION FRANCAISE

COMPATRIOTES, ALLEZ AU LAC DES PRAIRIES, SASK.

Vonda, Sask., 23 mars, 1912
Monsieur le Directeur
du "Courrier de l'Ouest."
Cher Monsieur,—

Je vous prie de bien vouloir reproduire la lettre ci-dessous, dans les colonnes de votre estimable journal.

Il s'agit d'un nouveau centre de colonisation pour les nôtres que l'on me dit être situé dans des conditions tout à fait exceptionnelles. Voici cette lettre:

Cher Monsieur Cléroux:

Je profite de mon passage à North Battleford pour vous écrire quelques mots à la hâte. Ceci dans le but de vous prier de nous envoyer de suite au Lac des Prairies, —Meadow Lake— un contingent de colons catholiques, surtout des Canadiens-français.

Vous devez connaître beaucoup de compatriotes désireux de s'établir sur de bons homesteads. Les colons, qui se dirigeront vers notre région, trouveront au Lac des Prairies tout ce qu'ils peuvent désirer pour l'élevage et la culture. Aucune terre n'est la propriété de Compagnie; toutes les terres sont libres et peuvent être prises comme homesteads.

Le bois, le foin et l'eau se trouvent partout en abondance et la terre, bien drainée, est d'excellente qualité. Il est urgent de nous envoyer de suite, le plus grand nombre possible de colons de notre nationalité car, déjà, les étrangers jettent les yeux de ce côté.

Croyez-moi, cher Monsieur,
Votre tout dévoué,
C. COCHIN, O.M.I.

Pour me rendre au désir de mon honorable correspondant, je donne à son appel une large publicité par l'entremise du "Courrier de l'Ouest". J'insiste de plus, personnellement, auprès de toutes les personnes catholiques de langue française qui désireraient s'établir en Saskatchewan, pour qu'elles se dirigent du côté du Lac des Prairies, où elles trouveront dans le bon Père Cochin, un guide sûr et désintéressé.

Que les futurs colons, désireux de se rendre au Lac des Prairies, prennent à Winnipeg, le C. N. R. jusqu'à North Battleford; de là ils se rendront en voiture au Lac des Prairies.

Que l'on se pénètre bien de la recommandation du R. P. Cochin, il faut se hâter, car le temps presse...

Ainsi donc plus d'hésitation. En route vers l'aisance et l'indépendance.

AMEDE CLEROUX
Agent de colonisation.

CHARLOTTE, Sask.

Charlotte, situé dans la province de Saskatchewan, Tp. 53, Rg. 23, ouest du 3e m., est l'un des plus récents cantons de colonisation de l'Ouest.

Les premiers colons sont tous de langue française. Depuis l'automne dernier, les homesteads des environs ont été pris par centaines; bien peu de chercheurs de terre, s'étant dirigés ici, sont repartis sans avoir trouvé le coin idéal.

Le colon, en effet, trouve ici, de nombreux avantages. La région, ondulée et boisée par place, mais haute et bien arrosée, convient merveilleusement à la culture, le blé réussi à merveille. Le foin sauvage très abondant facilite l'élevage des animaux; à Charlotte et à Emmaville, les les grands ranches étaient nombreux et prospères avant l'arrivée des homesteaders.

Le bois de construction et l'eau potable abondent partout. Trois scieries sont installées en permanence à une quinzaine de milles de Charlotte, donnant ainsi toute facilité aux nouveaux colons pour se procurer de la planche pour les constructions.

La planche brute coûte de $12 à $14 les mille pieds, prise à la scierie.

Autre avantage, important celui-ci: les colons venant nous rejoindre pour prendre les derniers homesteads n'auront pas longtemps à attendre pour obtenir une voie ferrée. Cette année la ligne du C. N. R. venant de Battleford atteindra notre localité. La gare la plus rapprochée, à l'heure actuelle, est Adam, situé à environ 45 milles au sud-ouest.

Que ceux de nos compatriotes qui désirent venir nous rejoindre fassent diligence car dans deux ou trois mois, au train où vont les choses nous n'aurons plus une terre vacante.

Il y a, à Charlotte, un prêtre et une chapelle; trois districts d'écoles sont déjà organisés et à la tête de chacun se trouvent des commissaires catholiques; l'école du village sera bilingue.

Un compatriote, entreprenant, ferait des affaires d'or en établissant ici un magasin général; nous n'avons en effet qu'un petit magasin et la clientèle couvre une superficie d'une dizaine de townships.

Non loin de la chapelle il y a une grande construction non achevée qui est à louer; ce bâtiment conviendrait à merveille pour établir un magasin.

A dix milles au sud de Charlotte se trouve une autre colonie de langue française: Butte du Paradis; il y a encore également de très bonnes terres à prendre dans cet endroit.

Tous les colons établis à Butte du Paradis sont satisfaits; la récolte l'an dernier a été splendide.

Tous ceux qui désireraient de plus amples renseignements sur ces deux colonies peuvent écrire à M. le Curé de Charlotte, l'abbé A. Mollier, qui se fera un plaisir de leur fournir tous les détails nécessaires à leur établissement dans cette excellente région.

LETTRE DE FRANCE

C'EST LA RETRAITE QUI PASSE.

9 mars, 1912.

Les retraites militaires du samedi constituent maintenant le plaisir favori des Parisiens. Certes, pour accompagner celles qui, hier soir, parcoururent le faubourg Saint-Honoré et la plaine de Grenelle, il y avait plus de monde qu'il n'en eût fallu pour remplir toutes les salles de spectacles et de concert de Paris. Et quelle foule cela formait-il! Foule magnifique enthousiaste, gaie, ardente et bigarrée à l'extrême, mais mue par la même force confiante: la foi patriotique, qui mettait un éclair de fierté dans tous les yeux.

Gamins escortant les clairons, jeunes hommes qui bombaient la poitrine, soldats de demain et soldats d'hier, ouvriers portant la casquette en bataille, pages tenant des enfants par la main, bourgeois bien vêtus, jeunes gens coiffés d'impeccables huit-reflets, femmes de toutes sortes, petites bonnes même, marchaient côte à côte, coude à coude, devant, à côté, derrière les soldats, applaudissant à tout rompre criant: "Vive l'armée!" à chaque reprise des tambours et des clairons, en chantant tour à tour les refrains militaires que jouait la musique.

Et les petits soldats, emballés eux aussi subissant l'ambiance de fièvre, de joie et d'affection patriotique dont ils se sentaient entourés, sous les saluts et les acclamations qui partaient de toutes les fenêtres ouvertes et garnies, laissaient, comme eût dit Victor Hugo, "leur âme chanter dans les clairons".

Bien avant l'heure fixée, d'ailleurs, la rue de Penthièvre et la rue de Miromesnil étaient noires de curieux qui attendaient la sortie des soldats.

* * *

Huit heures et demie sonnent. Une sonnerie de clairon éclate dans la cour; un frisson parcourt la foule, le factionnaire présente les armes selon la mode nouvelle, un agent cycliste enfourche sa bicyclette et ouvre la marche; vingt-cinq soldats, le fusil sur l'épaule, débouchent de la cour de la caserne, puis voici les clairons, les tambours, la musique. Une formidable acclamation sort de toutes les poitrines et d'un seul mouvement, tous se mettent en marche. Comme le déclare haut un ouvrier qui n'était venu que pour voir partir la retraite:

—La musique militaire, les clairons, l'uniforme, ça vous prend le coeur. Allons-y, mon gars!

Et l'homme, qui avait amené un petit garçon de cinq à six ans avec lui, mit sur ses épaules l'enfant qui trépignait de plaisir et allègrement emboîta le pas au trombone.

Point d'incident sur le parcours, pas le moindre cri discordant, pas la moindre manifestation d'antimilitarisme, —aucun d'eux ne l'eût osé, — rien que de l'enthousiasme débordant partout.

Même spectacle réconfortant à Grenelle, où la joie populaire prit une forme plus expressive encore. Là il y avait presque autant de femmes que d'hommes, et il eût fallu compter par centaines de mètres pour mesurer l'imposante colonne qui suivait la retraite du 103e de ligne sur toute la largeur du boulevard de Grenelle.

Bien mieux, une surprise attendait les soldats ... attaquait "Sambre-et-Meuse," des feux de bengale illuminèrent soudain la masse noire des suiveurs, allumant des éclairs aux cuivres des clairons. Dès lors, ce fut du délire. La foule entonna la célèbre marche, puis les cris ininterrompus de "Vive l'armée!" réveillèrent les échos de ce lointain quartier faubourien.

Sur les deux rives, la foule, énorme, se fit un devoir de ramener les troupiers à leurs casernes: là, les acclamations, les chants recommencèrent, accompagnés de rondes endiablées, et ce fut à regret que chacun se résigna à rentrer chez soi. Un imposant groupe de jeunes gens ne s'y résolut même qu'après avoir parcouru les grands boulevards en chantant: "Sambre-et-Meuse" et la "Marseillaise".

* * *

L'expérience, on le voit, est faite et bien faite: Paris a accueilli comme il devait l'accueillir l'excellente mesure prise par les autorités militaires. On ne pouvait s'attendre à autre chose de la part de la grande ville qui, malgré tout, en dépit des apparences et quoi qu'en disent les antimilitaristes, est demeurée ce qu'elle a toujours été, une ville patriote dans l'âme et plus cocardière peut-être qu'aucune capitale au monde. Ne l'a-t-elle pas prouvé, il y a quarante et un ans passés, pendant le long et terrible siège au cours duquel elle montra tant de belle vaillance?

Paris a toujours aimé les spectacles militaires, et aujourd'hui il les aime plus que jamais, parce qu'ils lui rappellent les gloires d'antan et lui donnent peut-être l'espérance de les revoir un jour.

NOS COMPATRIOTES REVIENDES ETATS-UNIS.

C'est ce qu'affirme un missionnaire colonisateur, à son retour d'une tournée de conférences dans la nouvelle-Angleterre.

Nous lisons dans le "Devoir":

"Nous avons eu, ce matin, la visite du Révérend Père J. B. H. Giroux, O. M. I., missionnaire colonisateur d'Athabasca et de la Rivière la Paix, Alberta. Le révérend Père arrive des Etats-Unis, où il a donné des conférences à New-Bedford, Fall River, Woonsocket et Clermont. Il nous déclare que les Canadiens-français accomplissent, en ce moment, un grand mouvement de retour dans leur patrie. Le mouvement tend vers l'Ouest, surtout vers l'Alberta, où les homesteads abondent en ce moment. Plusieurs Canadiens opteraient en faveur de la Rivière la Paix, qui traverse des prairies magnifiques offrait une mise en culture facile.. Par malheur, les moyens manquent à nos Canadiens des Etats-Unis pour aller planter leur tente dans les prairies désertes de l'Ouest. Ils préfèrent s'installer dans des parties habitées, où ils pourront trouver, dès maintenant de l'ouvrage.

Le R. P. Giroux dit que tous les Canadiens qu'il a rencontré aux Etats-Unis, ne sont pas plus avancés aujourd'hui qu'à leur départ du Canada. Leurs amis de l'Ouest Canadien, au contraire, ont économisé de $5,000 à $20,000 depuis le peu de temps qu'ils sont installés sur leurs fermes.

Le R. P. Giroux ne cache pas qu'il faut de douze à quinze cents dollars pour s'établir convenablement dans l'Ouest et réaliser une honnête aisance dans trois ou quatre ans.

Déjà 25 familles canadiennes des Etats-Unis ont donné leurs noms pour la Rivière la Paix. L'excursion partira de Montréal le 14 mai prochain. Plusieurs familles de la province de Québec, qui devaient partir prochainement pour les Etats-Unis, ont changé d'idée. Elles profiteront de l'excursion et se dirigeront vers l'Ouest canadien.

Toutes les personnes qui désireraient obtenir des renseignements, pourront le faire en s'adressant, verbialement ou par lettre, au Rév. J. B. H. Giroux, O. M. I., 306 rue St-Antoine, Montréal. Bureau: mercredi, jeudi et vendredi.

DES ELEVATEURS COOPERATIFS POUR L'ALBERTA

A la Convention annuelle des Fermiers-Unis d'Alberta, tenue récemment à Edmonton, une résolution fut adoptée recommandant l'établissement en Alberta d'une organisation provinciale coopérative pour l'administration des élévateurs, cette organisation étant établie sur le modèle de celle qui fut récemment mise en vigueur en Saskatchewan.

Nous apprenons que le conseil des Directeurs des Fermiers-Unis vient de soumettre cette résolution au Premier-Ministre en l'invitant à agir conformément au désir exprimé par une importante fraction des agriculteurs d'Alberta.

S'il faut en croire notre source d'information, l'hon. M. Sifton ne se serait pas montré très enthousiaste à l'égard de cette proposition.

Il apparaîtrait clairement que le chef du gouvernement d'Alberta ne serait surtout pas en faveur d'un changement immédiat.

Il nous semble bien cependant que le moment ne saurait être mieux choisi pour que l'on s'occupe sérieusement de cette question des élévateurs si intimement lié à la prospérité des fermiers dans l'Ouest.

Il n'y a encore, en Alberta, qu'un nombre restreint d'élévateurs; dès cette année, il sera urgent d'en construire un grand nombre d'autres à travers la province.

Or il est évident que si l'on laisse les compagnies d'élévateurs étendre considérablement leurs opérations en Alberta, ce sera au détriment de l'organisation coopérative dont l'établissement ne saurait être plus qu'une question de temps.

Le fonctionnement, l'an dernier, d'un système d'élévateurs coopératif a été, en Saskatchewan, un véritable succès; délivrés de l'asservissement aux Compagnies privées qui trop souvent les exploitaient de façon peu digne, les fermiers de la province voisine se félicitent sans arrière-pensée de cette importante amélioration dans leurs conditions de vie.

Nous croyons que le gouvernement Sifton, instruit par l'expérience de nos voisins a pour devoir de faire bénéficier les fermiers d'Alberta d'un système d'élévateurs coopératif semblable à celui qui fonctionne en Saskatchewan.

Notre confrère, le "Grain Grower's Guide", suggère que chaque fermier d'Alberta écrive à l'hon. M. Sifton pour lui demander de se rendre au désir exprimé par l'association des Fermiers-Unis. C'est évidemment une idée excellente, qui mérite que tous ceux qui ont à coeur leurs intérêts s'y conforment immédiatement.

LE MOUVEMENT EN FAVEUR DU PARLER FRANCAIS A TRAVERS L'OUEST

Nous assistons actuellement, dans l'Ouest, à un véritable renouveau dans la lutte pour la sauvegarde et l'expansion du Parler français.

Nous avons dit quel fut le succès remporté par la convention de Duck Lake. Nos lecteurs savent la campagne active que mène actuellement le comité d'Alberta pour l'organisation de la Convention des 22 et 23 mai.

Nos compatriotes du Manitoba, de leur côté, ne demeurent pas inactifs, et la semaine dernière ils tenaient une convention provinciale dans le but d'affirmer leurs sympathies à l'endroit du réveil national des Canadiens de Langue française.

Mgr Langevin, l'hon. Juge Prud'homme, Mgr Mathieu et M. Noël Bernier furent les principaux orateurs de la Convention, à laquelle un grand nombre de nos compatriotes assistaient, soit individuellement soit en qualité de délégués venus des localités françaises de la province.

Mgr Mathieu fut très applaudi par les auditeurs présents dans son exposition des moyens par lesquels les Canadiens-français peuvent se faire mieux connaître des autres nationalités.

L'évêque de Régina parla également de la loyauté des Canadiens-français à la Couronne Britannique. Il conta à ce sujet deux anecdotes intéressantes:

Un jour un confident de M. Gladstone, partant pour le Canada, avait été admis auprès du roi Edouard VII, auquel il dit qu'il allait étudier le loyalisme des Canadiens-français. "Ne perdez pas votre temps, répondit St Majesté, je connais les gens de Québec; ce sont les plus loyaux sujets de mon Empire."

L'autre anecdote se place au temps des fêtes du Tricentenaire de Québec:

Georges V, —alors prince de Galles—, questionnait Monseigneur Mathieu sur la loyauté à l'empire des Canadiens-français. "Votre Altesse, répondit Sa Grandeur, ne trouverait pas dans toute la province de Québec un homme désirant l'annexion du Canada aux Etats-Unis, tandis qu'elle en trouverait par contre beaucoup le souhaitant dans les provinces maritimes, Ontario et l'Ouest. C'est pourquoi l'Angleterre a tout intérêt à se reposer sur la fidélité des Canadiens-français, à protéger leurs droits et à les aider pour qu'ils conservent leur langue et leur religion, sauvegardes de leur loyauté à la Couronne."

Ce fut au milieu du plus grand enthousiasme que la Convention de St-Boniface fut clôturée par l'adoption des importantes résolutions suivantes:

1.—Les Canadiens de langue française du Manitoba adhèrent chaleureusement au Congrès du Parler Français devant être tenu à Québec en juin prochain, et ils affirment à nouveau leur attachement à la langue française.

2.—La Convention regrette que l'on ne se soit pas conformé aux ordres du Conseil Privé d'Angleterre restaurant les droits constitutionnels des catholiques du Manitoba et déclare que l'agitation qui dure depuis 22 ans sera continuée jusqu'à ce que satisfaction soit obtenue.

3.—La Convention approuve le projet de l'érection d'un monument à La Vérendrye, le découvreur de l'Ouest

4.—La Convention proclame l'urgence d'enseigner le français dans les écoles bilingues, de même que la nécessité d'apprendre l'anglais.

5.—Un comité est formé pour surveiller l'application de la loi dans les écoles bilingues, pour étudier les amendements nécessaires à soumettre au parlement provincial et pour suggérer lesdits amendements.

6.—La Convention se déclare hautement en faveur d'une Fédération catholique du Manitoba.

7.—La Convention décide la fondation d'un journal français non-politique, devant être publié à Winnipeg par la Cie West Canada.

Les conservateurs ont pris en main l'administration des affaires fédérales avec un surplus de $39,000,000. Lorsque les libéraux arrivèrent au pouvoir en 1896, le régime conservateur disparaissait en laissant un déficit considérable!!...

C'est là un fait qui n'a pas besoin de commentaires.



LE FRANCAIS DANS LA VIE SOCIALE

Discours du R. P. Lajeunesse, O. M. I., à la Convention de Duck Lake, Sask.

Messeigneurs, Révérends Pères, Messieurs,—

Le but de cette assemblée, qui n'est que le prélude —pour cette partie du Canada, du moins— du grand congrès deQuébec,est d'encourager, de défendre et de propager notre belle langue.

Il m'est bien inutile de chercher des raisons de cette triple obligation pour tout Canadien-français et Français nouveaux venus. Consultez plutôt votre patriotisme. Cette langue française est un dépôt sacré reçu de nos pères, que nous entendons et voulons garder! Vous voir accourus de toutes parts, et quelques-uns de bien loin, me prouve que c'est une chose que vous avez à coeur.

Mais comment réussir dans ce travail de propagande et de conservation.

Le meilleur moyen, Messieurs, est de bien parler notre langue dans la vie sociale; au foyer, dans les conversations amicales, à la gare, à la poste, au magasin, partout. J'insiste sur ce point: le meilleur moyen à mon avis, de faire aimer, respecter, aussi bien que de répandre notre langue, c'est de la bien parler.

Loin de moi, Messieurs, l'idée d'y mettre de la prétention, de la vanité, et, ce qui est encore pire, du pédantisme. Ce que je réclame en sa faveur, c'est la correction et l'exemption de tout alliage étranger.Je n'etonnerai personne, Messieurs, si je confesse devant cette assemblée, qu'en règle générale, notre français laisse à désirer. Outre les fautes de grammaire que nous pourrions éviter, nous avons une manie inconsciente d'y glisser un nombre infini de mots anglais et d'anglicismes.

Par exemple:

Au foyer, on n'aime pas à être "bâdré," et lorsqu'il fait "frette" on aime mieux que la porte soit "farmée" qu'"ouvarte". Et à propos, on ne trouve pas toujours les enfants bien "smartes."

Aux champs: j'aborde un laboureur: il est assis sur son "selky", ou bien il trouve "toffe" de marcher en arrière de sa "gang."

Si c'est pendant la fenaison: il se promène sur son "mower", — mort,— promenade macabre pour le moins.

Je rencontre le même brave homme sur la rue; il va à l'arrivée de la "traine" car son fils arrive des "states" ou d'Amérique, ce qui donnerait à penser qu'on est sur un port d'Asie.

Mais, en attendant il court au "post office" pour "maller" ou "poster une lettre" mais quel "bad luck!" il n'a pas de "stamp", lui qui s'était "ordé" une "wagine" il ne l'aura pas pour la "crop". Vite il court au "store" qui n'est pas loin pour acheter du "blue stone" car il faut "blue stoner" son blé, car autrement... gare au "smutt!!"

Je pourrais poursuivre indéfiniment mais cela suffit. Je veux cependant citer encore un fait pris sur le vif et absolument concluant:

Dans une réunion de prêtres et d'hommes instruits, chacun s'était engagé, durant une certaine veillée, à payer une cotisation de 5 sous pour chaque anglicisme ou mot anglais qui lui échapperait au cours de la conversation. A la fin de la soirée cela constituait une somme suffisante pour faire l'emplette d'une bonne grosse boîte de cigares.

Vous voyez bien que ce que j'ai dit des cultivateurs s'applique même aux prêtres et aux personnes de profesion libérale.

Veuillez croire, Mesieurs les agriculteurs que je n'ai pas relevé ces fautes par moquerie ou par dénigrement. C'est seulement pour vous faire toucher du doigt la plaie vive de l'anglicisme.

Voilà le mal. Où trouver le remède ?

a—Tout d'abord, surveillons notre langage. Je ne crains pas de l'affirmer si nous le voulions, nous pourrions faire beaucoup mieux.

En général, on sait comment il faut dire, mais l'habitude, le laisser aller, une certaine insouciance, sont cause que nous ne disons pas bien.

b—En deuxième lieu, si les gens de campagne, nos vaillants cultivateurs, sont excusables lors qu'ils font des fautes de français, il en va autrement des personnes instruites: Ce sont elles qui doivent donner le ton. N'est-ce pas regrettable, en effet, de voir, ou plutôt d'entendre, nombre de personnes qui ont fait des études, parler quelques fois plus mal que celles qui n'ont pas eu le même avantage.

Je le dis à tous: Si nous ne prenous garde de châtier notre langage, nous devons nous tenir responsable d'une partie du mal. C'est donc un devoir strict pour les personnes instruites de donner le ton, le bon exemple.

c—Nos frères qui nous viennent de France peuvent aussi nous aider beaucoup. Mais pour cela il faut du tact et de la charité de part et d'autre.

Puisque nous travaillons pour le même but, il faut nous entr'aider.

Quand aux nôtres qui viennent directement de la province de Québec, ils peuvent aussi nous rendre de réels services s'ils le veulent. Et ils le feront en continuant à parler comme ils le faisaient là-bas.

Que les personnes instruites donnent le ton, en tout et partout; que les autres suivent! Il faut prendre comme mot d'ordre l'avis d'un auteur du XVIIIe siècle: "N'allons pas chercher des haillons chez les étrangers quand nous avons dans notre propre pays de bonnes et riches étoffes."

LE KAISER CHEZ M. J. CAMBON.

L'empereur d'Allemagne dîne avec le représentant de la France, à Berlin. — On joue la comédie.

Berlin, 26. — L'empereur a dîné hier soir, à l'ambassade française. C'est la deuxième fois, depuis trois ans, que Guillaume II est reçu par les représentants de la France, à Berlin. Le but de la visite à l'ambassade française était de sceller la convention franco-allemande relative au Maroc. Le Kaiser était accompagné par le chancelier impérial, le ministre des affaires étrangères et le chef de l'état-major général.

Des acteurs parisiens ont joué la comédie en un acte, intitulée "Le Caprice."

L'empereur a causé longuement avec M. Jules Cambon et Mme Cambon.





LANDING PARK

Athabasca Landing

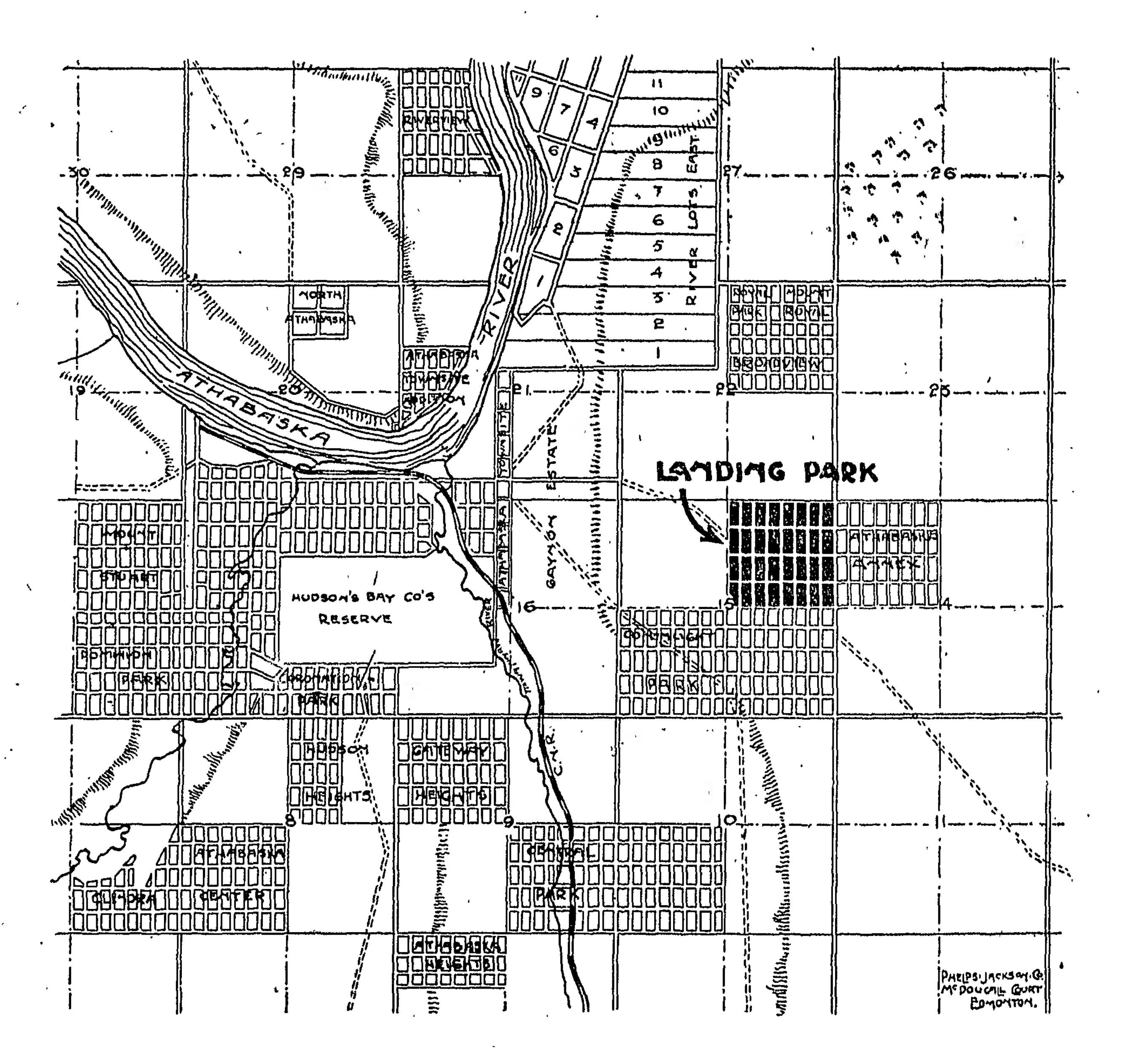
Cette propriete est directement vendue au public par le Homesteader. Tous les lots sont offerts au meme prix.

LES PREMIERS ARRIVES SONT LES PREMIERS SERVIS.

PRIX $75 au comptant

$90 a credit

$25 de plus pour les lots de coin



ATHABASCA LANDING

est le port du Nord c'est la porte donnant acces a une region immense et pleine de ressources

La vente est ouverte depuis quelques jours

Cette Subdivision est située du meilleur coté de la ville. Le terrain est nu, chaque lot est haut et sec et convient parfaitement pour la construction. Comparez nos prix et vous serez convaincu de l'excellente opportunité de ce placement.

Les lots se vendent rapidement, vous obtenez de suite votre titre. Il y a déja trois banques a Athabasca Landing; d'autres s'y établiront bientot. Le talus de la ligne du C. N. R. est fini et il n'y a plus que huit milles de rails a poser.

EN VENTE EXCLUSIVEMENT PAR

Agents pour le Propriétaire

Téléphone 4227

THE WESTERN BROKERS

136 Avenue Jasper O.

Edmonton, Alta.

Coin Feminin

CAUSERIE

D'une petite enquête discrète et habile, à laquelle je me suis livrée, sur les causes du dégout que certaines jeunes femmes éprouvent pour la vie de fermière, j'en suis arrivée à fortifier mon opinion que tant d'ennui provient du peu d'intérêt que l'on sait mettre dans la vie de chaque jour, la vie routinière.

Mettre de l'intérêt dans sa vie, tout est là, si l'on ne veut glisser à l'indifférence et sombrer dans la mélancolie, mère des neurasthénies. Et cependant combien, parmi tant d'ennuyées, se soucient de chercher le remède qui est là, près d'elle, sous la forme d'enfants, plus ou moins abandonnés à eux-mêmes, d'un mari n'osant plus quêter la parole tendre qui réconforte, d'une besogne palpitante d'intérêt avec son grouillement de vies?

La vie à la campagne est la pierre de touche des valeurs personnelles. Là, on vit, pour ainsi dire en confrontation perpétuelle avec soi-même. A moins d'être imbue d'une fatuité incommensurable, on a promptement fait connaissance avec sa médiocrité ou sa nullité et dès lors commence l'ennui, si l'on ne réagit courageusement.

Naître supérieure n'est pas un mérite, c'est de travailler chaque jour à son amélioration morale qui est méritoire. Et comment se refuser à tenter cette tâche quand autour de nous des êtres aimés recueilleront immédiatement les bénéfices de nos efforts. Une étincelle suffit à ranimer un foyer. Pourquoi ne prendrions-nous pas, aujourd'hui, la résolution de faire jaillir en nos âmes cette étincelle vivifiante? Si nous avons la volonté de soutenir notre effort, les cendres mortes de l'ennui ne réussiront pas à l'éteindre. Obligeons-nous à regarder autour de nous, cherchons l'intérêt sauveur, pénétrons-nous de son importance et vivons notre vie utilement.

Ne croyez-vous pas, mes amies, que voilà un mauvais petit sermon de carême qu'il serait utile d'approfondir tout en tirant l'aiguille?

CORDON-ROSE.

PETIT COURRIER

Pour l'Ouest. — Voulez-vous m'adresser le récit de ces impressions sous forme d'article que je me ferai un plaisir de publier dans le coin? On acceptera volontiers vos correspondances, pourvu que vous les signiez d'un nom responsable. Mes remerciements pour votre sympathique appréciation.

Mad. Louise D. — Un avocat vous aidera à débrouiller cette question d'héritage qui me paraît, en effet, joliment compliquée. Je ne saurais, non plus, vous dire si l'affaire relève des tribunaux canadiens. On me dit que votre qualité de tutrice vous donne le droit d'intenter une action. Je regrette de ne pouvoir mieux vous renseigner.

Toute seule. — Alors j'ai deviné juste? Il faut donc croire que le style c'est l'âge, tout autant que la femme!

Dès les premiers beaux jours vous retrouverez votre belle santé et toute la gaieté de votre âge. Ne vous attristez pas de ces petites défaillances, apanages de certaines natures très sensibles. Gardez-moi l'amitié précieuse.

Mademoiselle Stud. — Votre bon souvenir est arrivé alors que je m'inquiétais de votre silence. De vous savoir délivrée de ce souci m'a fait beaucoup plus plaisir que je ne saurais vous dire. Toutes les vies ont leur heure de joie et l'attente sanctifie cette heure. Je voudrais vous rendre plus confiante. Vous seriez alors une petite perfection! Me permettez-vous d'essayer?

Lierre. — Si je me souviens de la petite Française amie? Certes! Je suis ravie d'apprendre que vous commencez à vous habituer à votre nouvelle vie. Ne me tentez pas: si je disais tout le bien que je pense des Françaises, je commettrais un gros péché d'orgueil!

En temps et lieu, je demanderai ces recettes et vous les communiquerai. La cause du demi-insuccès doit provenir de votre manque d'expérience: la même recette me donne toute satisfaction. Bon courage je vous souhaite.

Oiseau gris. — Vous avez bon caractère et je vous en félicite. Vous ne vous étiez pas assez clairement expliquée, je n'avais pas compris qu'il s'agissait d'un fiancé. Certainement, vous pouvez correspondre avec votre fiancé; dans ce cas, c'est un devoir strict et très doux qui ne saurait plus être taxé d'indélicatesse. Excusez ma méprise et croyez que je vous souhaite sincèrement le plus joli bonheur.

Lucile. — Ces caractères entiers d'enfant exigent beaucoup de patience et de tendre sollicitude, si l'on ne veut les pousser à la révolte. Vous obtiendrez davantage en faisant appel à la bonté que si vous employez la rigueur. Ne vous découragez pas et suivez votre inspiration de maman, qui est la seule bonne. Ma sympathie vous est acquise, ne l'oubliez pas.

Ritournelle. — Le "Passe-Temps", publié à Montréal, contient des romances françaises. Le prix d'achat de piano dépend de la marque que vous choisirez. Le transport serait certainement élevé et risquerait fort de détériorer l'instrument. En hiver, par traineau, le voyage serait moins dangereux.

Je demande pour vous, ici, à celles de nos amies qui voudraient bien vous envoyer, pour copier, jolies romances, —Mezzo-soprano— d'adresser à Magali, Fort Saskatchewan, qui réadressera. En remerciement, vous retournerez des graines de fleurs.

Elram. — Vous êtes la bienvenue. Je ne trouve pas trace d'impolitesse dans le fait de s'adresser en français à une personne qui connait et parle notre langue. Efforcez-vous de vous exprimer purement et clairement et si vous ajoutez un mot gentil de félicitation sur la prononciation de votre interlocutrice, vous aurez travaillé, toute seule, plus qu'une centaine de congressistes.

Vous trouverez ces livres à la librairie Beauchemin, Montréal.

MAGALI.

ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE.

Huit compagnie de paquebots se feront la concurrence en Canada l'été prochain.

New York, 27. — Des agents de la ligne transatlantique Russo-Américaine en cette ville annonce aujourd'hui que les navires de cette compagnie feraient désormais escale à Halifax pour y débarquer des passagers et des marchandises. Les vaisseaux font le service entre Liban, Rotterdam et New York.

La ligne Rranium a fait durant quelque temps arrêter ses navires à Halifax vu que les immigrants venant de l'Europe préfèrent débarquer à Montréal et Québec en été, et à Halifax et St-Jean en hiver.

Huit lignes transatlantiques se feront concurrence pour obtenir le trafic de ce pays, l'été prochain. On prévoit même qu'il pourrait y avoir une guerre de trafic entre les différentes compagnies. Le C. P. R. contrôle maintenant la flotte Allan et possède aussi la plus grosse marine marchande du monde civilisé. Le C. P. R. fera surtout la lutte à la White Star-Dominion du Canada. Le Pacifique Canadien est à faire construire trois vaisseaux qui fileront 22 noeuds à l'heure.

CURIEUSE DECOUVERTE A POMPEI.

Rome, 26. — Les fouilles pratiquées à Pompéi, dans la "rue de l'Abondance" conduisant à l'amphithéâtre, ont amené une découverte extrêmement intéressante. C'est celle d'une maison où l'on a trouvé des amphores en un alignement si parfait que, sans doute un homme était là occupé à transvaser du vin, en l'an 79, au moment de l'éruption.

Selon une correspondance du "Temps", cette maison ne saurait être qu'un cabaret, vieux de plus de dix-huit cents ans. Les amphores, faites de bronze et de verre, sont dans un état parfait de conservation et contiennent divers liquides. A côté se trouve un chaudron, avec son couvercle, contenant de l'eau qui bouillait sans doute au moment de l'éruption qui a englouti la ville.

Un terrible souvenir de l'éruption a été également mis au jour, dans un superbe palais ayant appartenu à un certain Obellius Firmus, riche habitant de Pompéi. Devant l'une des portes du palais sont étendus six cadavres: ceux d'Obellius, de sa femme, de deux enfants et de deux autres personnes — des esclaves probablement. Les enfants se tiennent embrassés, tandis que les parents gisent tout près l'un de l'autre, les mains enlacées.

Il a été décidé que ces corps ne seraient pas transportés au musée, mais laissés sur place, tels qu'on les a trouvés.

Sur les murs bordant la rue, on relève de nombreuses inscriptions politiques se rapportant à des élections.

Les fouilles continuent et on s'attend à des découvertes de plus en plus intéressantes, mais le public n'est pas encore admis dans la partie de la ville nouvellement exhumée.

A LA MEMOIRE DE LA REINE VICTORIA ET D'EDOUARD VII

Nice, France. 27. — La commission du monument de la reine Victoria a élaboré le programme suivant:

L'inauguration du monument aura lieu du 8 au 10 avril. La date en sera définitivement fixée avec le gouvernement. Les fêtes projetées consistent en une grande revue et un défilé de troupes, qui auront lieu le matin, avec le défilé des troupes de débarquement anglaises et françaises, et, simultanément, un défilé des escadres dans la baie des Anges, avec vol d'aéroplanes.

Le même jour, à trois heures de l'après-midi, inauguration du monument, en présence des représentants des gouvernements français et anglais.

Le soir, entre huit et neuf heures, grand feu d'artifice sur le pont des Anges.

A neuf heures, représentation de gala à l'Opéra.

Les fêtes de Cannes pour l'inauguration du monument d'Edouard VII auront lieu le lendemain.

Une délégation de la commission, qui sera accompagnée par les représentants des Alpes-Maritimes au Sénat et à la Chambre, se rendra à Paris pour inviter officiellement les membres des gouvernements français et anglais.

CAUSERIE RURALE

GARDONS ET ELEVONS DES MOUTONS.

Il y a un proverbe italien qui dit: "Le mouton est la meilleure voiture à fumier que puisse trouver le cultivateur." Ce proverbe est joliment vrai, si l'on considère que le fumier du mouton comparé au fumier des autres animaux domestiques est de beaucoup plus riche. Il est prouvé que 35 livres de fumier de mouton valent autant que 100 livres de fumier ordinaire de ferme; le fumier de mouton est beaucoup plus riche en phosphate que [illegible] de la vache, etc., il contient presque autant d'azote et est plus riche en phosphate que le guano ou le fumier de volaille. Les anglais ont bien compris la chose, et, par leur méthode de faire pâturer leurs moutons, ils engraissent parfaitement leurs fermes.

Le mouton n'a-t-il que cet avantage de donner du fumier très riche?— Non pas, il possède plusieurs autres avantages qui doivent le mettre aux yeux du cultivateur au premier rang des animaux domestiques qu'il élève sur sa ferme. Voyons un peu ces avantages:

Le mouton est le plus grand destructeur de mauvaises herbes que l'on puisse trouver. Il est prouvé par des expériences dignes de foi que le mouton mange 130 espèces d'herbages, de plantes que tout autre animal domestique dédaigne. Le mouton coupe l'herbe trop ras, dit-on quelquefois, mais on oublie de dire qu'en agissant ainsi, il détruit une foule de mauvaises herbes qui sont de véritables fléaux pour le cultivateur. Comme le mouton digère parfaitement sa nourriture, il ne répand pas sur la terre où il pâture, une quantité de mauvaises graines comme le fait ordinairement l'autre bétail.

Tous ces avantages et bien d'autres encore que le cultivateur retire de la laine, de la viande, de la peau et cet animal domestique si utile, le rendent indispensable sur la ferme, et tout cultivateur qui néglige d'élever des moutons, a bien tort suivant nous.

Cet animal demande si peu de soins et donne tant de profit; ce qu'il demande surtout, c'est un bon abri pour se mettre à couvert des pluies froides de l'automne et de la neige en hiver, car le mouton craint surtout l'humidité qui lui est fatale. A part la nourriture, le mouton doit avoir toujours accès à une pure et fraîche eau, et au sel qu'on peut lui donner sous la forme de sel en pierre.

LE CENTENAIRE CARTIER

APPEL AUX CANADIENS.

Pourquoi on doit souscrire au Centenaire Cartier.

Il y aura cent ans le 6 septembre, 1914, que naquit Georges-Etienne Cartier dans la vieille paroisse de Saint-Antoine, comté de Verchères.

En 1814, notre pays, avec une population totale d'environ 900,000 âmes, subissait les attaques répétées de l'armée américaine et luttait sans relâche pour la conquête du gouvernement responsable. Notre commerce, mal organisé, en butte aux caprices de la métropole, périclitait.

Si l'on songe au chemin parcouru depuis cette époque, on voit quelle somme de progrès a été accomplie, et le nom de Cartier se rattache à toutes les oeuvres durables qui ont scellé les destinées du peuple canadien.

La carrière de cet homme illustre s'étendant de 1844 à 1872, couvre vingt-huit années fécondes en actions éclatantes sur notre scène parlementaire. Successeur de Lafontaine, il réussit à préserver sous l'Union les droits de ses compatriotes sans porter atteinte à ceux du Haut-Canada. Loyal et chevaleresque en tout ce qu'il entreprenait, il est l'une des grandes figures de notre histoire.

Rien de plus naturel alors que la population du Canada veuille célébrer dignement le centenaire de ce patriote. Elle a résolu de lui ériger un monument qui fera honneur à la métropole et symbolisera l'acte par excellence de sa vie: la Confédération canadienne. Une convention nationale de tous les éléments de notre population, indépendamment des races et des croyances, marquera le côté pratique de cette célébration. On ne pourrait mieux rendre la pensée de Georges-Etienne Cartier qui fut le champion des droits égaux dans notre pays.

Domicilié à Montréal dès ses débuts professionnels, il s'était identifié avec les intérêts de cette ville, et plus que tout autre, il a contribué, par de sages mesures administratives, à en faire non seulement la métropole du pays, mais l'une des grandes cités de ce continent. Il a jeté sur ses compatriotes un lustre qui leur fait honneur, et il a élargi les horizons du monde politique dans lequel il a vécu.

L'empreinte qu'il donna à notre législation eut une influence directe sur les progrès énormes du Canada. Son influence fut puissante dans l'adoption d'un grand nombre de propositions légales importantes, telles que la décentralisation judiciaire, l'abolition de la tenure seigneuriale, le choix de la Capitale, la construction du chemin de fer Montréal et Portland, celle du Grand Tronc et du Pont Victoria, la codification des lois civiles et de la procédure, la modification des lois criminelles, l'acte des municipalités du Bas-Canada, la loi concernant les bureaux d'enregistrement, l'organisation de notre système d'éducation, la fondation des écoles normales, la création d'une ligne océanique, l'amélioration et l'approfondissement du fleuve Saint Laurent, le creusement des canaux, la Confédération, l'acquisition des territoires du Nord-Ouest, l'Intercolonial, l'établissement de la province du Manitoba, l'admission de la Colombie Britannique dans la Confédération, l'organisation de la milice, et le chemin de fer du Pacifique.

Législateur, fondateur de constitution, avocat, militaire et conquérant pacifique, il accomplit seul la tâche de plusieurs hommes et mourut à cinquante neuf ans épuisé par ses devoirs d'Etat.

Le politicien qui a surmonté tant d'obstacles et a toujours atteint son but dans un milieu tel que le parlement canadien ne mérite-t-il pas la reconnaissance de la nation?

Les anciens couvraient leurs villes de monuments aux gloires nationales et quelquefois même ils mettaient celles-ci au rang des dieux. Ils réchauffaient ainsi le patriotisme des masses et stimulaient l'ambition de la jeunesse. Honorer la mémoire des héros est un devoir que le peuple ne saurait négliger. Dans notre pays, tout préoccupé de la lutte pour l'existence, on semble oublier les services rendus à la nation par ses fils les plus distingués. Nous nous sommes bornés jusqu'à présent à glorifier les fondateurs de nos grandes villes et les braves guerriers qui ont versé leur sang pour le drapeau; mais les lutteurs indomptables qui ont combattu pendant près d'un siècle pour obtenir nos libertés constitutionnelles semblent relégués dans l'ombre.

La célébration du Centenaire Cartier nous rappellera à notre devoir, fera peut-être réparer quelques oublis regrettables et ranimera le patriotisme de tous les vrais Canadiens.

Que seraient aujourd'hui les Canadiens sans la Confédération? Il n'y aurait dans l'Amérique Britannique du Nord que certains groupes se côtoyant sans se connaître et se regardant avec méfiance. Or Sir John A. MacDonald aimait à dire que sans Cartier qui, en 1867, était le maître incontesté du Bas-Canada l'union des provinces n'aurait pas eu lieu. Cartier en fut l'un des fervents protagonistes. Il veilla attentivement sur la rédaction de la charte canadienne, en étudia pour ainsi dire chaque phrase et contribua à y placer les deux races sur un pied d'égalité. Ce fait seul suffirait à l'immortaliser et justifierait notre populaton entière, de Halifax à Vancouver, à se porter en foule aux fêtes de 1914.

Sir John A. MacDonald et Sir Georges-Etienne Cartier ont été les deux grandes figures de la Confédération, et leurs relations cordiales, qui furent de longue durée, symbolisent bien l'union qui devrait toujours lier les deux races de ce pays. Les services qu'ils ont rendus à leur patrie leur donne droit à la vive reconnaissance de leurs concitoyens. La mémoire de Sir John A. MacDonald est justement honorée par des statues à divers endroits, mais il incombe au peuple de ce pays d'honorer le nom de Cartier par un monument digne du Dominion.

Le Comité en s'adressant aux corps publics, aurait facilement recueilli les cent mille dollars dont il a besoin, mais il a cru mieux rencontrer les voeux de tous en demandant à la masse de fournir son obole, si minime soit-elle, afin que le monument soit érigé surtout par le public. Cartier, homme du terroir et démocrate, était fier de son origine qu'il a proclamée aussi hautement sous les lambris royaux du Chateau Windsor que dans les modestes habitations de nos campagnes.

Cartier fut un homme public de grande envergure. Il ne se soucia jamais des questions de clocher. Quand, en 1872, il subit une défaite, il dit aux citoyens d'Ottawa qui lui faisaient une démonstration sympathique, "Soyez convaincus que je ne me considère pas simplement comme le représentant d'une localité dans le parlement du Canada. Une défaite locale ne m'affecte pas du tout."

Son champ d'action, durant les sept dernières années de sa vie fut tout le Dominion, et sa mémoire appartient aujourd'hui à tous les Canadiens quelque soit la province qu'ils habitent.

Une souscription au Centenaire Cartier est un acte de patriotisme.

Que le peuple canadien témoigne de sa reconnaissance envers l'un de ses grands patriotes.

Honorons la mémoire de celui qui a lutté pendant trente ans pour le bien du Canada.

Rendons hommage à la gloire de l'homme dont l'indomptable énergie a jeté les bases de notre prospérité.

Que chacun prenne à coeur le succès de cet important centenaire qui fera époque dans l'Histoire du Canada.

Toutes souscriptions devront être adressées au Centenaire Cartier, Boîte Postale 188, Montréal, Qué.

Comité du Centenaire Cartier.

AUX CONFINS DE LA TERRE

Le Capitaine Amundsen a pris plusieurs photographies, au pôle Sud. — Nouveaux détails. — Le fameux plateau.

Christiana, Norvège, 25. — Le capitaine Roald Amundsen, pour préparer son expédition au pôle Sud, a fait des dettes représentées par la somme de $18,000. Une souscription a été ouverte, et Amundsen apprendra bientôt, à Hobart, Tasmanie, qu'il ne doit plus rien, grâce à la générosité de ses compatriotes. Plus tard, une souscription nationale sera ouverte et une forte somme sera offerte au découvreur du pôle Sud.

Hobart, Tasmanie, 25. — Le capitaine Roald Amundsen donne de nouveaux détails sur sa découverte du Pôle Sud.

"Mes compagnons, dit-il, étaient Helmer Hansen, Oskar Wisting, Soerr Hossell et Olaf Bjaaland. Je n'aurais pas pu mieux les choisir. Notre nourriture se composait de pemmican, de biscuits, de chocolat, de lait en poudre, et de viande de chien. Les chiens mangeaient du pemmican. C'était pour tout le monde la meilleure alimentation et nous n'eûmes jamais faim. L'alcool, sous toutes ses formes, était absolument banni sur la glace. Le samedi soir, à nos quartiers d'hiver seulement, nous nous donnions le luxe de prendre un grog.

"J'avais un appareil photographique et j'ai pris plusieurs vues au Pôle; je les ai confiées à des hommes du métier pour les faire développer.

"Nous ne perdîmes que deux chiens par suite de rupture des attelages. Chaque fois que nous dûmes en tuer un pour nous nourrir, cela nous fit une peine énorme.

"Nos quartiers d'hiver de la baie de Galles sont à la disposition de qui voudra les occuper. Il y a du combustible près du poêle, les lampes sont prêtes à allumer et la vaisselle est sur la table. Il y a des provisions en dépôt, au 80e et au 82e degrés. Il est probable que l'expédition japonaise visitera notre camp.

"Je ne retournerai pas en Europe de longtemps, parce que j'ai de l'ouvrage dans l'Antarctique.

"Je vois par les nouvelles de Londres que Sir Ernest Shackleton dit que plateau du Pôle que j'ai baptisé d'après le roi Haakon est le même que celui auquel il a donné le nom du roi Edouard VII. Je crois qu'il se trompe, parce que quand il atteignit son point le plus éloigné au sud, il montait. Nous rejoignîmes notre plus haute altitude, soit 10,750 pieds à la même latitude que le point extrême touché par Shackleton, puis nous [illegible] et au pôle même, nous nous trouvâmes sur un vaste espace, légèrement incliné vers le sud, ce qui était perceptible à l'instrument, mais non à l'oeil."

GEORGES V SERA L'HOTE DE LA FRANCE.

Le souverain d'Angleterre a arrêté son programme pour la saison d'été. — La reine Marie ira en Allemagne, puis elle accompagnera son mari en France.

Londres, 26. — Le roi d'Angleterre prépare en ce moment le programme de son emploi du temps pour l'été prochain.

Il est probable que le premier voyage à l'étranger du roi Georges sera en faveur de l'entente cordiale. On dit, en certains milieux, que le programme de la visite à Paris du roi Georges a été approuvée par le président Fallières.

La date exacte pour cette visite n'a pas encore été fixée, mais on croit qu'elle aura lieu dans la première quinzaine de mai.

La reine Marie rendra peut-être quelques semaines auparavant, une visite à sa tante, en Allemagne, mais accompagnera naturellement le roi Georges à Paris.

CHRONIQUE LOCALE

SOIREE FRANCO-ANGLAISE.

Ainsi que nous l'avons annoncé il y a quelque temps, les étudiants de l'Université d'Alberta préparent actuellement une soirée dramatique et musicale entièrement française.

Cette aimable manifestation de l'Entente Cordiale aura lieu à la salle de l'Ecole Séparée, Troisième rue, le mercredi, 10 avril, à huit heures et demie du soir.

Nous sommes heureux de donner, ci-dessous, les grandes lignes du programme qui, on le verra, promet d'être fort intéressant.

1. La Berceuse de Jocelyn, solo de violon.
2. Le Carnaval de Venise, —Choeur.
3. Les Brésiliennes. --Choeur
4. La servante savante. -Dialogue.
5. L'anglais tel qu'on le parle.

Comédie en 1 acte par Tristan Bernard.

"L'anglais tel qu'on le parle" est l'un des plus grands succès du répertoire français. Le joyeux Tristan Bernard s'est surpassé en écrivant cette désopilante comédie que l'on pourrait intituler: "De la nécessité pour un interprète de connaître une langue étrangère!"...

Les organisateurs comptent sur la présence probable de M. l'Agent Consulaire de France en Alberta.

L'élite intellectuelle de la capitale tiendra à honneur d'encourager par sa présence la louable initiative dont les étudiants de l'Université font preuve en préparant cette fête du français.

En ces temps où le Parler Français est au premier plan de l'actualité la soirée du 10 avril, sera accueillie avec le plus vif enthousiasme par toutes les personnes de langue française d'Edmonton.

Nous n'hésitons pas à assurer aux organisateurs qu'ils auront un auditoire aussi sympathique que nombreux.

On peut se procurer les billets en s'adressant aux Bureaux du "Courrier de l'Ouest".

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

Les catholiques de langue anglaise et de langue française sont divisés en paroisses distinctes.

Dimanche dernier lecture a été donnée en chaire des décrets épiscopaux divisant en paroisses séparées les fidèles de langue française et de langue anglaise.

Ces décrets accordent la propriété de l'église et du presbytère actuels aux fidèles de langue française.

Le R. M. Ouellette est nommé curé de la paroisse française avec, comme vicaire, le R. M. J. Lapointe.

Cette division de la paroisse de l'Immaculée Conception est le premier acte officiel dans le diocèse pour la création de paroisses exclusivement françaises; la mesure étant fort louable il est à espérer qu'elle tiendra lieu d'exemple pour les autres paroisses bilingues du diocèse de St-Albert.

La séparation a été effectuée dans un esprit de justice impeccable et à la satisfaction de tous les intéressés.

Les catholiques vont immédiatement se mettre à l'oeuvre pour construire leur nouvelle église.

Le nouveau curé de la paroisse de langue française, le R. M. Ouellette a pris possession officiellement de sa paroisse lundi matin.

La nouvelle paroisse de langue française se compose d'environ 80 familles.

Le R. M. Ouellette estime que d'ici un an ce nombre sera porté à 140 familles.

M. et Mme E. Bérubé, de la 7e rue, ont l'honneur de faire part du prochain mariage de leur fille Ernestine, avec M. William J. Clarke, de Calgary, autrefois de Winnipeg.

Le mariage aura lieu vers les derniers jours du mois d'avril.

Nous prions notre charmante compatriote et son futur époux de bien vouloir agréer nos vives félicitations.

Mme E. A. Drolet nous prie d'annoncer qu'elle ne recevra pas le 2 avril; elle continuera, par la suite, à recevoir le 1er mardi de chaque mois.

Notre ami, le Dr Sabourin vient de transférer ses bureaux du No. 911 avenue Kinistino au No. 52 avenue Jasper Ouest. Les nouveaux bureaux du Dr Sabourin sont situés dans l'édifice Heiminck, voisin du magasin Acme.

Melle Dora Bérubé est entrée au Bureau d'Enregistrement des Terres en remplacement de sa soeur, Melle Ernestine Bérubé, dant nous annonçons plus haut le prochain mariage.

LE PONT A NIVEAU.

Les approches du grand pont à niveau, sur la rive Strathcona, présentent actuellement une scène de la plus grande activité.

Depuis quelques semaines des trains entiers ont amené une quantité colossale de pièces d'acier pour le gigantesque tablier qui reliera les rives sud et nord d'Edmonton. Déjà les deux premières arches sont terminées et l'on prévoit que dans un délai relativement court les ouvriers atteindront la première grande pile.

Plusieurs centaines d'ouvriers sont au travail et leur nombre sera encore augmenté prochainement.

VENTE DE CHARITE.

Sous les auspices des Missionnaires auxiliaires méthodistes du Greater Edmonton.

Les 29 et 30 mars 1912 au No. 515 Avenue Namayo.

Occasion spéciale en vêtements et chaussures pour hommes, femmes et enfants. Chapeaux, etc. Grande variété d'articles entièrement neufs.

VENTE D'ALIMENTS; LE THE SERA SERVI.

LA RARETE DES LOGEMENTS A EDMONTON.

La belle température printanière dont nous jouissons à Edmonton provoque un redoublement d'activité dans notre ville.

Déjà de toutes parts on travaille à creuser des caves pour les futurs édifices qui s'élèveront dans quelques semaines. Chaque train arrivant à Edmonton amène des centaines d'étrangers et dès à présent il est devenu presque impossible de trouver une seule maison à louer en ville.

Les hôtels regorgent de voyageurs et chaque nouvel arrivant a un problème ardu à résoudre pour trouver un gîte immédiat. Les choses sont à un point tellement aigu qu'il y a quelques jours on pouvait lire dans un journal d'Edmonton l'offre d'une récompense de $5.00 à qui indiquerait une maison à louer.

Le conseil municipal s'occupe actuellement de prendre les mesures nécessaires pour remédier à cet état de choses. Dans ce but il se propose d'aménager de vastes locaux en hôtelleries [illegible]. Ces hôtelleries seront maintenues jusqu'après l'exposition afin de fournir un logement aux nombreux visiteurs qui séjourneront en ville à cette occasion.

On compte sur une affluence d'autant plus grande à cette époque que la visite du Duc de Connought aura lieu durant la semaine de l'exposition.

Les travaux de construction du grand hôtel du G. T. P. seront entrepris dans quelques jours, mais on ne croit pas que cet hôtel soit ouvert aux voyageurs avant la fin de l'année.

Les enfants risquent beaucoup plus de contracter les maladies contagieuses lorsqu'ils ont le rhume. Coqueluche, dipthérie, fièvre scarlatine et consomptionsont des affections très souvent contractées lorsque l'enfant est enrhumé C'est pourquoi tous les médecins recommandent de prendre garde aux rhumes. Pour la guérison rapide des rhumes vous ne trouverez rien de mieux que le remède Chamberlain pour le rhume. On peut toujours s'y fier et il est agréable et sans danger à prendre. En vente chez tous les droguistes.

L'assortiment de tabacs canadiens en feuilles et de cigares des meilleures marques attirent toujours un tres grand nombre de clients au populaire magasin de M. J. A. McNeil, 243 avenue Jasper Ouest. Reparations de pipes en tous genres.

Le remède Chamberlain pour le rhume a acquis une grande réputation et se vend beaucoup par suite de ses guérisons remarquables de rhumes, froids et toux. On peut compter dessus. Esayez-le. En vente chez tous les droguistes.

TERRES A VENDRE, DANS LES meilleures régions, à proximité des chemins de fer, à des prix variant de $15 à $25 l'acre. Ecrire à Boite 894, Edmonton.

Beaucoup de rhumatisants ont été surpris et ravis du prompt soulagement procuré par l'application de Liniment Chamberlain. Pas un cas de rhumatisme sur dix ne requiert un traitement interne de quelque sorte que ce soit.

ON DEMANDE, INSTITUTEUR OU institutrice pour le district scolaire Overacker, 2149, Thérien, Alta. Doit pouvoir enseigner le français et l'anglais, et doit posséder diplôme de deuxième ou troisième classe. S'adresser à J. B. Adam, Denisville, Alta.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMme de 14 à 15 ans, connaissant les deux langues. S'adresser au "Courrier de l'Ouest", 49 Avenue Howard.

A VENDRE, A CHAUVIN, UNE maison de pension de douze chambres bien meublées. Sur le même lot il y a une glacière et un bon puits. Conditions faciles et avantageuses. S'adresser à M. André Poirier, Chauvin, Alta.

ON DEMANDE DE SUITE, POUR l'hôtel Queen, à Végreville, Alberta, une fille de salle et une fille de chambre. S'adresser au gérant de l'hôtel à Végreville.

A VENDRE A ST-PAUL DES MEtis, une demi-section de terre patentée, 4 milles 1-2 du village; très bon marché et conditions faciles. St-Paul est une belle paroisse de langue française, très bien organisée. S'adresser à M. Ernest Cloutier, Courrier de l'Ouest, Edmonton.

ON DEMANDE UN BON FROMAger pour commencer le travail le 1er mai 1912. Dire salaire demandé et fournir références en s'adressant à M. E. C. Poulin, secrétaire, The Old Végreville Cheese Factory, Ltd., Végreville, Alta.